

## **VŒUX DE M. LE SYNDIC AU CONSEIL COMMUNAL**

---

Séance du Conseil communal du 14 décembre 2009

**Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,**

Au terme de cette année 2009, il m'est bien agréable de vous faire part de la gratitude de la Municipalité pour la confiance accordée et pour tout le travail que vous avez accompli cette année.

Voilà tout juste une année que j'occupe le fauteuil de Syndic. Je souhaitais tout d'abord vous dire tout le plaisir que j'ai à être parmi vous ce soir.

Cette dernière séance de l'année est l'occasion d'adresser un grand merci à tous les membres du Conseil Communal.

C'est aussi l'opportunité de dresser un rapide bilan de l'année écoulée.

La Municipalité a déposé 40 préavis et 31 rapports devant votre Conseil. A titre de comparaison, l'année d'avant, il n'y avait eu que 24 rapports ou préavis. Et la moyenne des 10 dernières années est de 38 rapports ou préavis déposés par an.

Il y avait, certes, deux douzaines de rapports en réponse à des motions ou postulats datant d'avant 2006 qui dormaient depuis trop longtemps dans les tiroirs. Il était temps de faire un peu d'ordre même aux prix d'efforts supplémentaires de la part du législatif et de l'exécutif.

Ces chiffres ne sont pas destinés à illustrer des records, mais à mettre en exergue le volume de travail effectué par tous les membres du Conseil Communal. Vous avez tous et toutes été particulièrement sollicités au cours de cette année 2009. Soyez en ici félicités et remerciés.

Pour mémoire, je souhaiterais revenir sur quelques temps forts de ces douze derniers mois :

### Les préavis votés : entretien du patrimoine communal

- transformations des locaux de l'Administration communale à la Place du Château ;
- la piste d'athlétisme réalisée dans les délais et le budget accordé ;
- le réaménagement de la Vy-Creuse ;
- la réfection des chemins d'alpage ;
- le cimetière de Clément ;
- la rénovation de la Maison de Bourgogne ;
- la réfection de l'Aula de Nyon-Marens, futur Théâtre de Marens.

## MUNICIPALITÉ DE NYON

### Les études acceptées

- le chauffage à distance de la Petite Prairie ;
- le plan directeur localisé de la Vieille Ville ;
- la géothermie profonde de La Côte et le projet la Rippe Eole ;
- la faisabilité de la liaison Morâche – Prélaz – Marchandises ;
- le concours European.

### Les nombreux projets avec dimension sociale, culturelle ou sportive :

- la construction UAPE qui sera ouverte en janvier ;
- l'aide individuelle au logement ;
- le concours d'architecture pour le Parc du Reposoir ;
- l'agrandissement du dépôt des biens culturels.

Sans oublier :

- l'accord avec l'UEFA pour Colovray ;
- l'adhésion de Nyon au Conseil régional ;
- la bourgeoisie d'honneur remise à Mme Gabrielle Ethenoz-Damond ;

Tous ces projets améliorent la qualité de vie de nos concitoyens. Nous vous remercions de la confiance que vous nous avez témoignée en acceptant ces projets qui accompagnent le développement de notre ville.

### La Municipalité n'a pas chômé

Autre chiffre révélateur : le nombre de décisions prises par la Municipalité au cours des douze derniers mois, soit 958 décisions lors de 53 séances. Ce chiffre représente 210 décisions de plus que la moyenne annuelle. Même si ce nombre est intangible, il laisse deviner l'énorme travail en amont et en aval de chaque décision pour tous les services.

Nous avons également adopté plusieurs directives et même un règlement pour la Municipalité.

Ces directives ou règlements ont parfois été ressentis comme des complications inutiles. Mais je peux vous assurer qu'il s'agit d'un bon investissement pour permettre une plus grande autonomie d'action au sein des services. Par ailleurs, la Municipalité ou les services disposent ainsi de meilleurs instruments pour faciliter les décisions.

Ce qui est aussi certain, c'est que ces notes en Municipalité, ces rapports et ces préavis ont engendré un travail considérable pour tous les services de la Ville.

Je voudrais saisir cette occasion pour souligner le bon fonctionnement général de notre Administration.

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil, vous pouvez être fiers de notre Administration communale. Elle mérite votre estime.

Autre élément de satisfaction : la qualité des rapports avec le Conseil communal. Le respect des délais par la Municipalité, notre souci d'une plus grande transparence et d'une meilleure

## MUNICIPALITÉ DE NYON

communication ont permis d'améliorer le climat entre le Conseil communal et la Municipalité. Merci à vous tous, merci aux deux présidents, Pierre Girard et Eric Bieler, merci aux membres du Bureau.

Dans les rapports avec nos citoyens, la rapidité et la qualité des réponses de la Municipalité contribuent aussi à améliorer l'estime de la population à l'égard de notre Administration. Nos collaborateurs méritent cette bienveillance.

### Regard sur le futur

Après ces regards sur l'année écoulée, il nous faut évoquer les perspectives pour l'année à venir.

Nous avons à l'horizon de gros nuages. Malgré de sérieux efforts, le budget adopté ce soir au Conseil communal est le pire de l'histoire nyonnaise. Et les perspectives ne sont guère réjouissantes.

Il ne s'agit pas de céder à la panique mais de se montrer inventif en ces temps difficiles. Nous devons garder le cap avec confiance car le bateau « Ville de Nyon » est solide et la barre bien tenue.

Nous ne pouvons stopper tous les moteurs et attendre une accalmie. Nous devons considérer cette étape difficile comme un défi majeur pour notre ville.

Dans ces conditions, un climat de travail serein est indispensable pour affronter ensemble cette tempête.

Nous avons également de gros chantiers en vue et nous espérons les mener à bien, avec vous, le Conseil communal et ses commissions, dans un esprit constructif.

Parmi ces chantiers :

Le rétablissement de finances communales saines qui va forcément bousculer la hiérarchie des priorités de la législature.

Outre les projets pour lesquels des préavis ont déjà été déposés, la gouvernance de nos Services Industriels, le développement de plusieurs quartiers, le nouveau règlement des horaires des magasins et celui du statut du personnel sont inscrits dans le calendrier.

Ce dernier est un projet délicat qui présente un certain nombre de risques de blocage. Mais la Municipalité entend faire preuve de courage afin de doter notre Administration d'un statut modernisé pour fidéliser nos collaborateurs et séduire les meilleurs candidats pour les postes à repourvoir. Nous voulons également pouvoir ainsi mieux maîtriser l'évolution de la masse salariale de notre administration.

### Mon sentiment

Permettez enfin quelques mots plus personnels sur mes sentiments après une année à la Syndicature de la Ville de Nyon.

Je peux vous dire que j'ai été très agréablement surpris par la remarquable conscience professionnelle dont font preuve les employés de la Commune.

J'ai aussi été heureux de constater le notable sens des responsabilités de nos chefs de Service.

## MUNICIPALITÉ DE NYON

Je peux vous confier également combien j'ai aussi été impressionné par la qualité de l'engagement des membres du Conseil Communal. Je souhaiterais, avec humilité, vous féliciter pour votre compétence, votre motivation et votre efficacité.

Ce fut pour moi une très grande satisfaction de collaborer avec les différentes commissions de votre Conseil.

Je peux vous dire tout le plaisir que j'ai à travailler avec mes collègues de la Municipalité, comme avec nos Chefs de service.

A vous tous et toutes, à mes collègues de la Municipalité, je voudrais dire de tout cœur un grand merci pour votre accueil et vous souhaiter de belles fêtes et tout plein de bonnes choses pour cette fin d'année.

Et vous convier à l'issue de cette séance à la traditionnelle verrée qui vous est offerte au Carnotzet Municipal.

**Daniel Rossellat**

**Syndic**

Nyon, le 14 décembre 2009